



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE LUCIA HOLDING DANS LE CADRE DE SA PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE AVEC PRIMÉO ENERGIE AG DANS ENERGIES LIBRES

Private Equity Corporate - M&A | 09/05/19 | Jérôme Brosset



August Debouzy a conseillé Lucia Holding, producteur d'énergie renouvelable, dans le cadre de sa prise de participation majoritaire avec Priméo Énergie AG, dans Énergies Libres.

Ce partenariat sera consacré par la création d'une société commune, Priméo Energie France, détenue à 65% par le groupe helvétique et à 35% par Lucia Holding. Ce rapprochement constitue ainsi la formation d'un nouveau groupe indépendant de fourniture d'électricité et de gaz, porté par des producteurs d'énergie renouvelable.

Le regroupement d'Energies Libres, d'Energies Libres Grands Comptes et de Priméo Energie AG, permet d'offrir au marché français une expertise technique et commerciale forte de plus de 50 TWh vendus, qui sera mise au service des grands comptes, des collectivités, des PME-PMI, et de la clientèle particulière.

Conseils juridiques :

August Debouzy assistait Lucia Holding avec une équipe composée de Jérôme Brosset, associé, et Gwendoline Hong Tuan Ha, avocat senior, sur les aspects Corporate.

Ravetto Associés assistait Energies Libres avec une équipe composée de Paul Ravetto, associé et Anne-Laure Proisy, associé.
